



SITE DE FORMATION

MFR CFP LA FERRIÈRE

02 51 98 41 44

cfp.la-ferriere@mfr.asso.fr

www.laferriere-formation.fr

Responsable du recrutement :

M. FORGERIT Didier - 06 37 01 55 46

Responsable de formation : M. VITTECOQ Thomas

N° Siret : 786 402 693 000 18

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Arboriste
- Arboriste grimpeur
- Élagueur
- Grimpeur-élagueur

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau 4 ou justifier d'un an d'activité professionnelle
- Avoir 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Disposer d'aptitudes physiques permettant le métier d'élagueur
- Réussir les épreuves de sélection
- Admission après étude du dossier de candidature, tests et entretien de motivation
- Détail des modalités d'accès (1)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Certificat de Spécialisation Arboriste Grimpeur
 - Examen en fin de formation selon les modalités définies dans la fiche RNCP
 - Épreuves écrites
 - Épreuves de mise en pratique

Possibilité de modularisation par blocs de compétences

- Titre de niveau 4 inscrit au répertoire National de la Certification Professionnelle
- Validité des Unités acquises : illimité
- RNCP : 41391
- Date d'enregistrement : 01/01/2026
- Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2030
- <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41391/#anchor5>

POURSUITE D'ÉTUDES

- CQP Educateur Grimpeur d'Arbre
- CQP Cordiste

QUELQUES CHIFFRES (1) (2)

Résultats de la dernière promotion au CS Arboriste Élagueur :

- 100 % de réussite à l'examen session 2025-2026 (10 reçus sur 10 présentés)
- 16.6 % de taux d'abandon de formation sur l'année 2025-2026
- 6 mois après la formation session 2024-2025
 - 100 % sur le marché de l'emploi dont 100 % en emploi
- Valeur ajoutée de la MFR sur : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0851679N

TARIFS (1)

Coût de formation prise en charge par le financeur : cofinancée par la Région de Pays de la Loire et le FSE (Fond Social Européen)

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier la faisabilité du projet avec nos référents handicap, Mme LARGEAUD Marie-Laure & Mme GUILLONNEAU Julie

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION ARBORISTE GRIMPEUR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

9
mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

- De septembre à juin
- 19 semaines en centre de formation
- 17 semaines en entreprise
- 35 heures par semaine
- Horaires : de 8h45 à 17h

RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 à 6 semaines au CFP-MFR
- 2 à 4 semaines en entreprise

STATUTS

- ☐ Apprentissage jusqu'à 30 ans et sans limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une BOETH (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- ☐ Contrat de professionnalisation
- ☒ Stagiaire de la formation professionnelle continue

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprise d'élagage Entreprises paysagistes
- Entreprises de travaux forestiers d'élagage
- Collectivités territoriales

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE STAGIAIRE EN ENTREPRISE

- Analyser le chantier et évaluer les arbres pour définir les interventions appropriées.
- Préparer le chantier et sécuriser le matériel et les équipements.
- Accéder aux arbres et réaliser taille, haubannage ou abattage en respectant les règles de sécurité.
- Travailler avec l'équipe et rendre compte de l'avancement et des résultats.

LA FORMATION EN MFR

Établissement privé, associatif, en contrat avec l'État

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les compétences techniques du métier d'arboriste grimpeur pour réaliser la taille, l'abattage et le démontage des arbres en sécurité.
- Développer sa capacité à analyser l'arbre et son environnement afin d'adapter ses interventions.
- Construire une posture professionnelle responsable, en travaillant en équipe et dans le respect des règles et de l'environnement.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Concevoir une intervention sur un arbre
- Opérationnaliser une commande sur un chantier
- Tailler un arbre d'ornement
- Installer un système d'haubannage dans un arbre
- Réaliser le démontage d'un arbre
- Réaliser l'abattage manuel directionnel d'un arbre

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

• Bloc de compétences 1

RNCP41391BC01 - Etablir un diagnostic sur un arbre d'ornement lors de la visite initiale du chantier et de l'opérationnalisation de la commande

• Bloc de compétences 2

RNCP41391BC02 - Réaliser des travaux d'entretiens en hauteur d'arbres d'ornement

• Bloc de compétences 3

RNCP41391BC03 - Réaliser des travaux de suppression d'arbres d'ornement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes variées, actives et participatives, quelques séances en distanciel
- Accompagnement personnalisé du parcours de formation, analyse des temps d'immersions professionnelles, guidance des dossiers de certification, travail d'auto-é
- Accompagnement lors de la formation pratique : visites stages, travail de collaboration avec les référents-professionnels.
- Mise en situation professionnelle ou ateliers.
- Semaines de chantiers écoles : travaux extérieurs en appui du projet d'établissement encadrés par un intervenant professionnel

(1) Détails et mises à jour sur le site d'internet ou par téléphone
(2) Les chiffres concernent la dernière session